



Le Saint-Siège

*Discours à l'Ambassadeur du CAP-VERT,
S.E.M. Teofilo de Figueiredo ALMEIDA SILVA**

12 décembre 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui au Vatican et de recevoir les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Cap-Vert près le Saint-Siège, poursuivant ainsi la série de représentants de votre pays, ayant pour noble mission de maintenir et de renforcer les relations entre le Siège apostolique et votre nation, objet de ma mission pastorale et de mon affection.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer ma gratitude pour vos paroles cordiales, exprimant les nombreux sentiments de proximité et d'adhésion au Siège de Pierre qui habitent le cœur de la grande majorité de vos concitoyens, comme j'ai pu le noter lors de ma visite pastorale en 1990. J'aimerais également rappeler la visite que M. Antonio Mascarenhas Monteiro, le Président de la République, m'a rendue récemment. Je profite de cette occasion importante pour saluer chaleureusement, à travers Votre Excellence, le peuple du Cap Vert, engagé à édifier une société qui corresponde à ses aspirations. Je demande à Dieu de bénir les efforts de tous ceux qui sont engagés dans l'édification d'une société toujours plus digne et prospère.

2. Comme vous le savez, Excellence, la mission de l'Église est essentiellement religieuse; ses relations diplomatiques avec les différents États ont pour but de répondre au besoin urgent, au niveau international, d'affirmer et de renforcer l'unité de la famille humaine. Le Concile Vatican II enseigne que "promouvoir l'unité s'harmonise avec la mission profonde de l'Église» (Gaudium et spes, n. 42) et que l'Église est et doit être «le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain» (Lumen gentium, n. 1).

En remplissant sa mission, le Saint-Siège appelle continuellement à un ordre social plus juste,

inspiré par une véritable et nécessaire solidarité, afin de soutenir le développement des pays qui s'efforcent de surmonter les difficultés engendrées par les conditions défavorables qu'ils subissent et qui ruinent les pays, comme chez vous, le cas de la sécheresse que vous avez mentionné. Lors du récent Sommet mondial sur l'Alimentation, promu par l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, les gouvernements ont exprimé la ferme volonté politique d'unir leurs efforts afin de surmonter les graves états d'urgence qui mettent en danger la survie de peuples entiers. Puisse la Communauté internationale, au nom de l'esprit de cette grande famille qu'est l'humanité, honorer les engagements pris et donner naissance à un échange fécond de dons, dans lequel les nations les moins favorisées reçoivent l'attention ou mieux, la priorité, qui leur est due, et qui devrait finalement aboutir au bien-être de tous! Il est véritablement «de l'intérêt des nations riches de choisir la voie de la solidarité, nécessaire pour assurer à l'humanité une paix et une harmonie durables» (Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, n. 114).

J'ai souligné cet esprit de famille, qui apportera des jours plus calmes et meilleurs à l'humanité dans mon discours à l'Assemblée générale des Nations unies l'an dernier: «Le concept de "famille" évoque immédiatement quelque chose qui va au-delà des seuls rapports fonctionnels et de la seule convergence des intérêts. Par sa nature, la famille est une communauté fondée sur la confiance réciproque, sur le soutien mutuel, sur le respect sincère. Dans une famille authentique, il n'y a pas de domination des forts; au contraire, les membres les plus faibles sont, précisément en raison de leur faiblesse, doublement accueillis et servis. Transposés au niveau de la "famille des nations", ce sont là les sentiments qui doivent animer les relations entre les nations plus encore que leurs simples droits» (Discours, 5 octobre 1995, n. 14, ORf. n. 41 du 10 octobre 1995) afin que la Communauté internationale puisse aspirer, avec un espoir fondé, à vouloir se refermer les blessures encore ouvertes dans la chair même d'innombrables êtres humains.

3. Monsieur l'Ambassadeur, passant du cadre de "famille de nations» aux familles de la nation, je me souviens, que, lors de l'Assemblée pour l'Afrique du Synode des Évêques, qui eut lieu en 1994, il était souligné que sur ce continent, «la famille représente le premier pilier de l'édifice social» (*Ecclesia in Africa*, n. 80), en spécifiant qu'elle «a des liens organiques et vitaux avec la société parce qu'elle en constitue le fondement et qu'elle la sustente sans cesse en réalisant son service de la vie: c'est au sein de la famille, en effet, que naissent les citoyens et dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement. Ainsi donc, en raison de sa nature et de sa vocation, la famille, loin de se replier sur elle-même, s'ouvre aux autres familles et à la société et remplit son rôle social» (*Ibid.*, n. 85). C'est la raison pour laquelle l'Église qui est au Cap-Vert, comme partout dans le monde, a tant à cœur la défense de la famille: en préservant la cellule de base de la société, elle contribue à empêcher la désintégration. Je peux vous assurer que les catholiques du Cap-Vert demeurent déterminés à collaborer au bien-être de la nation, en dépit des attaques de vandalismes malheureusement perpétrées par des mains anonymes sur des symboles religieux.

De plus, lorsque l'on reconnaît, comme vous l'avez fait à juste titre, M. l'Ambassadeur, que votre

pays «a grandi, de plus en plus soutenu par une culture organisée sur les bases des principes et des valeurs chrétiens», on peut espérer que le modèle de la famille fondé sur l'unité et l'indissolubilité du mariage puisse devenir une priorité pour assurer la stabilité et la solidarité pour la vie sociale de la nation. Le Concile Vatican II a lancé cet appel: «Que le pouvoir civil considère comme un devoir sacré de reconnaître leur véritable nature [le mariage et la famille], de les protéger et de les faire progresser, de défendre la moralité publique et de favoriser la prospérité des foyers» (Gaudium et spes, n. 52). Un ordre juridique préservant de façon adéquate la famille aura des répercussions positives sur le bien commun, permettant à cette institution de continuer à être le noyau sur lequel est fondée la société.

Monsieur l'Ambassadeur,

Au terme de cette rencontre, je vous offre mes vœux cordiaux afin que l'accomplissement de votre noble mission qui commence aujourd'hui puisse vous apporter une grande satisfaction. Je confie votre personne à Dieu tout-puissant, ainsi que ceux qui vous sont chers, le Président de la République et tous ceux qui sont au service du bien aimé peuple du Cap-Vert, que Votre Excellence a l'honneur de représenter près le Saint-Siège, à partir de cet instant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1997 n.2 p.7.*

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana